

Image not found or type unknown



Impôts sur opérations de bourse depuis l'étranger.

Par **poitrail22_old**, le **25/12/2007** à **12:50**

Bonjour,

Si je réside à l'étranger (hors union européenne) et que je suis inscrit à un site français de bourse en ligne, dois-je payer les impôts français? Comment dois-je procéder pour échapper à ces impôts?

Merci et à bientôt.